VILLE DE CREIL

LA VILLE creil OISEPICARDIE

Plan local d'urbanisme

Pièce n° 4.2.2 : Plan de zonage Rive gauche

Approbation du PLU le 10 décembre 2018

Mise en compatibilité du PLU avec déclaration du projet ALATA VI

Approuvée le 13 octobre 2025

0 75 150 m
1/2 000
N

Sources : Atelier d'urbanisme de la ville de Creil / Antea Group, Pôle Aménagement du territoire

▨	Bâti
▦	Espace boisé classé
───	Limite de zone
┈┈┈	Limite de secteur
─┼─┼─	Limite communale
▥	Emplacement réservé
▤	Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat
🟩	Périmètre de prescriptions spécifiques lié à la gare
───	Linéaires de protection du commerce, des équipements, des services et de l'artisanat
▨	Périmètre en attente d'un projet d'aménagement global (P.A.P.A.G.)
1	**Route de Chantilly**
2	**Secteur de la petite Brèche**
3	**Secteur DAYDE**
4	**Parking EFFIA**
┅┅	Périmètre des secteurs concernés par des Orientations d'Aménagement et de Programmation "Secteurs de projet"

Au delà des secteurs concernés par des Orientations d'Aménagement et de Programmation "Secteurs de projet" mentionnés au plan de zonage deux OAP sont à prendre en compte
- Orientation d'Aménagement et de Programmation "Ville - Paysage"
- Orientation d'Aménagement et de Programmation "Centre - villle élargi"
(Voir Pièce n°3 - LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (O.A.P.))

┅┅	Secteur de plan masse

Zones urbaines
Article R123-5 du code de l'urbanisme
UA : centre ville de Creil
UB : anciens faubourgs de Creil
UC : quartiers d'habitat collectifs des hauts de Creil
UD : quartiers résidentiels peu denses
UE : zone à vocation économique
UG : base aérienne
UH : équipements collectifs
UI : zones industrielles et voies ferrées
UX : parc multi-activités ALATA VI

Zones à urbaniser
Article R 123-6 du code de l'urbanisme
AUc : franges quartier du Moulin
AUℓ : projet de plaine agricole de loisirs
2AU : emprise aéronautique de la base aérienne
Zone naturelle
Article R 123-8 du code de l'urbanisme
Zone N : espaces naturels

Envoyé en préfecture le 16/10/2025
Reçu en préfecture le 16/10/2025
Publié le 16/10/2025
S²LO
ID : 060-216001743-20251016-25DEL_CM131025-DE

UB
UI
UIf
UAe
Na
Ateliers Municipaux
UAg
Montataire
Nj
N
Nℓ
Etoile Nautique
UH
Mairie
UA
Piscine
P.T.T.
UAa
Ecole
ASSEDIC
Centre Polyvalent de Santé
UDa
Foyer Troisième Age
UD
UEa
Nogent-sur-Oise
I.U.T.
Gymnase J. Uhry
Centre Culturel "la Faïencerie"
Lycée J. Uhry
Hôtel de Police
Centre Judiciaire
C.P.A.M.
Ecole Somasco
Collège Michelet
Nb
UDv
UDc
Ecole J. Prévert
Gymnase A. Camus
Ecole A. Camus
UCa
Ex-maternité BUHL
UC
S.L.E.E.
UDd
Crèche
Garderie
Ecole J. Biondi
Foyer des Jeunes Travailleurs
Centre de Formation des Cadres Sportifs
Stade Vélodrome R. Salengro
Maison des Loisirs
Centre de Loisirs
Synagogue
Point Jeunes
AUc
Ecole R. Gérard
La Garenne de Vaux
Centre Hospitalier Général
Ecole Sévigné
Centre Social G. Brassens
Gymnase Salengro
Centre Administratif
Nj
R.P.A. J. Hélin
Foyer des Paralysés
Foyer Troisième age A. Leroy
Ecole mat. J. Racine
La Côte du Fond de Vaux
Club des Jeunes
Ecole G. Sand
Ecole G. de Nerval
Gymnase G. de Nerval
Centre de Secours
UEc
Collège G. Havez
Ecole J. Macé
Temple Protestant
Ecole prim. V. Duruy
Ecole Ronsard
Ecole du Pr. Bellay Montaigne
UEd
Parc Alata
Gymnase
UDv
La Grange à Musique
Jardin d'Horticulture Municipal
UHa
Ecole Pergaud
Clinique Médico-chirurgical
Ecole mat. La Fontaine
Ecole mat. Molière
Ecole prim. Pr. Descartes
Fond de Vaux
Saint-Maximin
UEb
Centre de Rencontres
Poste Principale
Collège J.J. Rousseau
UCb
Centre des Impôts
AUℓ
Le Bosquet Saint-Romain
Stand de tir
UXd
Halatte
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13